

POE ou AFPR Espaces-verts

Public concerné :

Toute personne en reconversion professionnelle dans le domaine du paysage

Pré-requis :

Être inscrit à pôle emploi et avoir signé une convention de formation avec une entreprise

Objectifs :

S'initier aux compétences de bases dans les métiers du paysage

S'insérer plus facilement dans un emploi en signant un contrat par la suite ou en intégrant une formation diplômante (cdd, cdi, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation)

Contenu pédagogique

- . Identification et connaissance des végétaux
- . Utilisation et entretien du matériel
- . Production et plantation des végétaux
- . Connaissance des techniques de taille des végétaux
- . Entretien et production des végétaux
- . Engazonnement et entretien d'un gazon
- . La maçonnerie paysagère
- . Utilisation en sécurité des produits phytopharmaceutiques
- . Prévention des risques en entreprise
- . Les gestes du secourisme
- . Prévention des risques liés à l'activité physique (gestes et postures)

Méthodes et moyens

- exposes théoriques / échange avec le groupe en salle.
- un livret de formation remis à chaque stagiaire
- mise en situation sur terrain

Modalités d'évaluation :

- Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de tests théoriques et pratiques
- Livret d'accompagnement et de suivi du stagiaire

Lieu : CFC LYON PRESSIN **Effectif :** entre 7 et 12 personnes
Intervenant(s) : Formateurs professionnels dans le domaine du paysage

Tarif conventionné par le Pôle emploi
Formation prise en charge par Pôle emploi

Contact : Laurène TISSANDIER ou Julie CHEVALLIER
Tél : 04 78 56 73 80 (BVn°2) / Port : 06 46 90 29 44
cfc.formation@cneap.fr